

AXE 1 – COMPETITIVITE ET ATTRACTIVITE*Objectif 1.5.1 : Favoriser l'accès aux TIC pour les maîtres d'ouvrages privés*

Subvention globale	Conseil régional
---------------------------	-------------------------

Montant de la maquette	27,36 M€ dont 17,4 M€ de FEDER
-------------------------------	--------------------------------

Guichet	ARDE (Agence régionale de développement économique)
Service instructeur	Direction du tourisme, des transports et du désenclavement numérique (service désenclavement numérique) du Conseil régional
Services consultés	Conseil régional, Conseil Général, Services de l'Etat

Bénéficiaires potentiels
<ul style="list-style-type: none">- Entreprises,- Associations,- Privés.

Domaines d'intervention
<ul style="list-style-type: none">- Etudes, constitution de réseaux- Investissements matériels et immatériels- Travaux, infrastructures

Actions éligibles
<ul style="list-style-type: none">- Développement des réseaux de télécommunications à haut et très haut débit sur l'ensemble du territoire- Développement des offres de bouquet de services numériques aux particuliers/entreprises- Développement de services visant à promouvoir le développement et la diffusion de contenus sur tous supports numériques- Mutualisation et regroupement des services de vente en ligne sous forme de galeries commerciales accessibles sur Internet- Mise en œuvre de l'e-inclusion- Développement de services basés sur les TIC visant à la sauvegarde, l'accès et la diffusion du patrimoine culturel, artistique et scientifique de la Guadeloupe- Promotion de la télé-médecine- Développement du télétravail dans les entreprises- Mise en œuvre de l'e-éducation et de l'e-formation- Promotion du développement et de l'usage du logiciel libre- Développement d'outils et de services visant à la sécurisation des systèmes d'information des entreprises et administrations face au risque de piratage- Développement de services innovants basés sur l'utilisation de données géo-référencées- Soutien à l'activité de recherche et développement pour la production d'interfaces, de logiciels, d'édition électronique et de production multimédia sur le Web- Développement de services visant à promouvoir le développement et la diffusion de contenus artistiques sur tous supports numériques

Critères de sélection des projets
<ul style="list-style-type: none">- Respect des critères d'éligibilité du régime d'aide (adossement au règlement CE d'exemption des Aides à Finalité Régionale n°1628/2006 du 24/10/06)- Les technologies utilisées doivent être respectueuses de l'environnement.- Le maître d'ouvrage ne peut démarrer ses travaux que s'il a présenté une demande à cet effet et si le service instructeur lui a confirmé par écrit que, « sous réserve de vérifications plus détaillées, le projet remplit en principe les conditions d'admissibilité fixées » <p><i>Critères d'éco-conditionnalité :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Réalisation d'une étude d'incidence conformément à l'article R.123-3 du Code de l'Environnement.- Production d'énergie renouvelable et/ou certification d'une maîtrise de la consommation

d'énergie.	
- Maîtrise de la consommation d'espace, soit par la valorisation des friches urbaines, industrielles (voire des sites pollués), soit par la démonstration que l'impact du projet sur la biodiversité et la fragmentation du territoire aura été minimisée.	
Cofinancement	
<i>Taux maximum d'aides publiques</i>	60% pour les PME
	70% pour les TPE
<i>Taux moyen d'intervention UE</i>	64%

Assiette éligible	
Cas général	
Projet générateur de recettes	

Régimes d'aides mobilisés	
Règlement d'exemption des AFR 1628/2006 du 24 octobre 2006	

Liaisons avec les autres fonds	Le plus grand nombre d'actifs doit être formé à l'usage des TIC (FSE)
---------------------------------------	---

Indicateurs						
	Intitulé de l'indicateur	Définition	Sources	Valeur de référence	Valeur cible (2013-2015)	Commentaires
Indicateurs de réalisation	Nombre de projets dans le domaine des TIC (CE 11)		PRESAGE	24 (DOCUP 2000-2006)	+ 30	Parmi les 30 projets envisagés, 12 le sont sur les infrastructures (couverture des zones blanches en haut débit, installation de réseaux de fibre optique dans les Zones d'Activités Economiques) et 18 sur les usages et services.
	Nombre de projets de développement des usages et services basés sur les TIC		PRESAGE	22 (DOCUP 2000-2006)	+ 18	
Indicateurs de résultats	Part de la Population supplémentaire ayant accès au réseau haut débit (>1Mb/s) (CE 12)		France Télécom	92%	100%	
	Taux de couverture des zones d'activités économiques en très haut débit (>100 Mb/s)		Opérateurs de télécommunication	0	100%	Il n'existe aucune offre d'accès Internet à très haut débit (>100Mb/s) en Guadeloupe au 30.11.07.
	Nombre d'emplois créés dans le secteur des TIC		Enquête Observatoire entreprises CCI PAP	3 000 (sur 2000-2004)	5 000	